

L'évolution de l'urbanisation dans l'Ouest français (Bretagne et Pays de la Loire) au cours de la seconde moitié du XX^e siècle

François MADORÉ

IGARUN-Nantes

Cestan-Nantes ESO UMR 6590-CNRS

B.P. 81227

44312 - NANTES cedex 3

Résumé : En un demi-siècle, de 1954 à 1999, les relations ville-campagne dans l'Ouest français (Bretagne et Pays de la Loire) ont été profondément transformées par la forte poussée d'urbanisation. Certes, ce phénomène n'est guère singulier à ces deux régions, mais l'effet de rattrapage, pour ces deux régions moins urbanisées que la moyenne nationale, est très net, tout en restant partiel. Aussi, allons-nous focaliser notre attention sur une analyse spatio-temporelle des rythmes de la croissance urbaine en Bretagne et Pays de la Loire, afin d'y observer finement la dynamique d'urbanisation à l'œuvre. Pour cela, une base de données comprenant l'ensemble des unités urbaines définies en 1999 a été constituée, permettant ainsi une analyse rétrospective des évolutions démographiques et de ses composantes.

Mots-clés : Croissance urbaine. Unités urbaines. Bretagne. Pays de la Loire.

Résumé : During the past half-century, from 1954 to 1999, the relationship city-countryside in the Western France (Brittany and Pays de la Loire) have been thoroughly transformed by a strong evolution of the urbanization. This phenomenon is not specific of these two regions. Nevertheless, the gap between the Western France and the national urbanisation rate has been decreased. Then, this paper focus on the spatio-temporal analysis of urban growth in Brittany and Pays de la Loire, in order to observe the urbanisation dynamic. Therefore, a data base included all urban units defined in 1999 has been developed, aiming at making a retrospective analysis of demographic evolutions and their components.

Key words : Urban Growth. Urban Units. Brittany. Pays de la Loire.

L'Ouest de la France est généralement présenté comme une contrée à « *l'urbanisation particulièrement faible* » (Barrère et Cassou-Mounat, 1980). Or, ne devrait-on pas conjuguer désormais cette image au passé, étant donné sa déformation progressive sous l'effet d'un vigoureux essor du fait urbain au cours de la seconde moitié du XX^e siècle ? Afin d'apporter des bribes de réponse à cette interrogation, nous allons observer attentivement les évolutions spatio-temporelles des rythmes de la croissance urbaine en Bretagne et Pays de la Loire. Dans cette optique, une base de données comprenant l'ensemble des unités urbaines définies en 1999 a été constituée, permettant ainsi une analyse rétrospective, depuis le recensement de 1954, des évolutions démographiques et de ses composantes. Précisons d'emblée que pour éviter l'emploi fastidieux du concept d'unité urbaine tout au long du texte, nous emploierons également le terme de ville, non dans son sens générique, mais bien comme synonyme d'unité urbaine. Trois temps forts vont rythmer la démonstration : nous allons d'abord scruter l'évolution de la population urbaine et du semis urbain dans l'Ouest, pour ensuite étudier la croissance démographique des unités urbaines et terminer par la mise en perspective de quelques hypothèses explicatives des faits observés.

On peut objecter, bien évidemment, que le découpage en unités urbaines n'est plus aussi pertinent qu'auparavant pour étudier le fait urbain, étant donné le développement important de la dynamique de périurbanisation, phénomène pris en compte désormais par le zonage en aires urbaines de l'INSEE (Le Gléau et al. ; Le Jeannic, 1996). Toutefois, nous pensons que le concept d'unité urbaine garde encore toute sa valeur, en particulier pour notre étude, pour au moins deux raisons. D'une part, reposant sur un *continuum* d'urbanisation, l'unité urbaine se révèle particulièrement bien adaptée pour appréhender l'urbain dans sa dimension morphologique, donc comme lieu de concentration de l'habitat. D'autre

part, la prise en compte de ce concept présente l'avantage d'offrir un référentiel temporel pertinent pour saisir de façon diachronique et sur un demi-siècle l'évolution du fait urbain, à partir du moment où le développement de la périurbanisation ne s'est manifesté de façon significative qu'à partir de la décennie soixante-dix.

I – L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE ET DU SEMIS URBAIN DE L'OUEST DE LA FRANCE

A – Une forte croissance urbaine au cours de la seconde moitié du XX^e siècle

Tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle, l'Ouest de la France, composé des régions Bretagne et Pays de la Loire, a enregistré une vigoureuse progression de sa population urbaine, comblant ainsi partiellement son retard sur la moyenne française. Entre 1954 et 1999, la population urbaine y a plus que doublé (+ 123 %), soit un rythme d'augmentation supérieur à celui des régions françaises de province (+ 96 %). Le taux d'urbanisation de l'Ouest est passé, pendant cette période, de 39 % à 65 %, et l'écart avec le taux de la France amputée de sa région capitale, c'est-à-dire l'Ile-de-France, s'est réduit de moitié : il n'est plus que de – 6 points en 1999, alors qu'il a oscillé entre – 11 et – 13 points de 1954 à 1982 (tableau 1). Les résultats du dernier recensement de la population, celui de 1999, pointent d'ailleurs cette « *urbanisation rapide (entre 1990 et 1999) des régions de l'Ouest* » (Chavouet et Fanouillet, 2000).

Années	Taux d'urbanisation en %		Différence en points de %
	Ouest de la France	France hors Ile-de-France	
1954	39	50	- 11
1962	43	56	- 13
1968	51	64	- 13
1975	56	68	- 12
1982	58	68	- 11
1990	60	69	- 9
1999	65	71	- 6

Tableau 1 : L'évolution du taux d'urbanisation dans l'Ouest de la France de 1954 à 1999

Il ne fait donc guère de doute, comme le souligne R. Allain à propos de la seule Bretagne, que « *la sous-urbanisation actuelle est surtout la conséquence d'une médiocre croissance urbaine durant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle* », ce qui contraste avec « *l'explosion urbaine* » observée « *à partir des années cinquante* » (Le Rhun, 1994). Ce décalage spatio-temporel dans la croissance de l'urbanisation de l'Ouest, par rapport à la moitié orientale du pays en particulier, est bien illustré par l'observation suivante : « *De 1872 à 1901, la croissance de la population urbaine est supérieure à 50 % dans treize départements, tous situés au nord et à l'est d'une ligne joignant Rouen à Toulon... Les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest apparaissent au contraire faiblement urbanisées... Puis, de 1901 à 1954, les pôles de développement antérieurs continuent leur progression* » (P. Barrère et M. Cassou-Mounat, 1980).

B – L'existence de fortes disparités géographiques d'urbanisation...

Cette réduction de l'écart d'urbanisation entre l'Ouest et la moyenne des régions françaises de province ne doit pas occulter la permanence de fortes inégalités géographiques dans le processus d'urbanisation, à l'échelle des neuf départements qui composent la Bretagne et les Pays de la Loire. En 1954, 38 points séparaient le département le plus urbanisé (la Loire-Atlantique, avec un taux de 60 %) du département le moins urbanisé (les Côtes-d'Armor, avec un taux de 22 %). Un demi-siècle plus tard, cet écart est encore de 28 points (de 49 % pour la Mayenne à 77 % pour la Loire-Atlantique).

Globalement, cette géographie de l'urbanisation de l'Ouest de la France est donc marquée par une très grande inertie, que traduit la hiérarchie des départements selon leur taux d'urbanisation. Les changements entre le classement de 1954 et celui de 1999 sont minimes (tableau 2 et fig. 1) : la Loire-Atlantique reste toujours en tête, suivie du Finistère et d'un trio composé de l'Ille-et-Vilaine, du

Maine-et-Loire et de la Sarthe ; beaucoup plus loin, se situent les Côtes-d'Armor, la Mayenne et la Vendée, qui ferment invariablement la marche, avec des taux très proches ; enfin, en 1954 comme en 1999, le Morbihan s'intercale entre les cinq de tête et ces trois derniers. Cette hiérarchie montre le poids déterminant de la présence d'une grande ville dans le taux d'urbanisation d'un département : les cinq départements de tête possèdent chacun une agglomération avoisinant ou dépassant les 200 000 habitants en 1999 (en Loire-Atlantique, ce seuil est même largement dépassé avec les 545 000 habitants de Nantes), alors que dans les trois derniers, aucune unité urbaine n'atteint les 100 000 habitants.

Rang	Départements	Taux d'urbanisation en 1954	Différence avec la France hors Ile-de-France	Rang	Départements	Taux d'urbanisation en 1999	Différence avec la France hors Ile-de-France
		en %	en points de %			en %	en points de %
1	Loire-Atlantique	59,9	+ 10	1	Loire-Atlantique	76,7	+ 6
2	Finistère	46,0	- 4	2	Finistère	72,8	+ 2
3	Maine-et-Loire	42,2	- 8	3	Ille-et-Vilaine	65,5	- 6
4	Ille-et-Vilaine	40,5	- 9	4	Maine-et-Loire	64,9	- 6
5	Sarthe	39,9	- 10	5	Sarthe	62,8	- 8
6	Morbihan	32,1	- 18	6	Morbihan	61,0	- 10
7	Mayenne	25,1	- 25	7	Côtes-d'Armor	53,9	- 17
8	Vendée	23,2	- 27	8	Vendée	53,1	- 18
9	Côtes-d'Armor	21,7	- 28	9	Mayenne	49,1	- 22
	TOTAL	39,3	- 11		TOTAL	64,9	- 6

Tableau 2 : La hiérarchie des départements de l'Ouest de la France en 1954 et en 1999 selon leur taux d'urbanisation (classement par ordre décroissant)

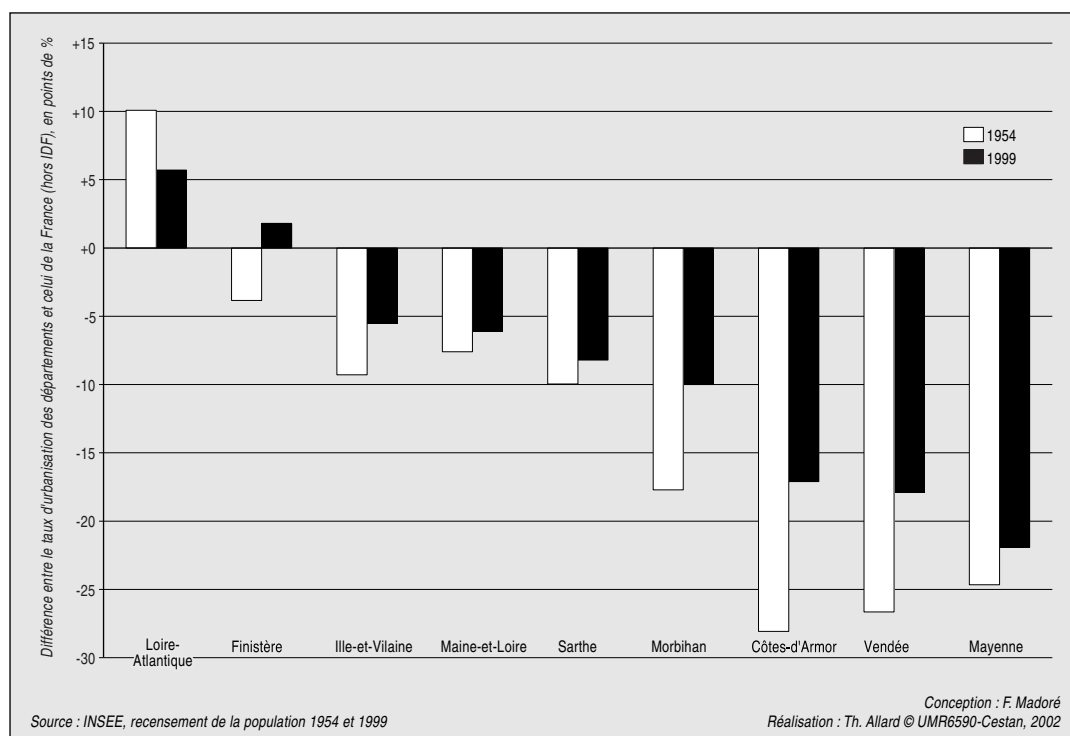


Fig. 1 : Évolution entre 1954 et 1999 du différentiel du taux d'urbanisation entre les départements de l'Ouest de la France et la France (hors Ile-de-France)

C – ... mais une lente atténuation de ces disparités

Si les inégalités géographiques dans le processus d'urbanisation des neuf départements de Bretagne et des Pays de la Loire demeurent fortes, elles se réduisent lentement, car les écarts entre les extrêmes s'atténuent. En effet, la hiérarchie des départements de l'Ouest français pour le taux de croissance de la population urbaine ou la progression du taux d'urbanisation entre 1954 et 1999 est presque l'inverse de celle dessinée par les taux d'urbanisation.

Population urbaine			Rang pour le taux d'urbanisation en 1999	Taux d'urbanisation			Rang pour le taux d'urbanisation en 1999
Rang	Départements	Évolution 1954 à 1999		Rang	Départements	Évolution 1954 à 1999	
		en %				en points de %	
1	Vendée	+ 218	8	1	Côtes-d'Armor	+ 32	7
2	Côtes-d'Armor	+ 177	7	2	Vendée	+ 30	8
3	Ille-et-Vilaine	+ 146	3	3	Morbihan	+ 29	6
4	Morbihan	+ 142	6	4	Finistère	+ 27	2
5	Mayenne	+ 126	9	5	Ille-et-Vilaine	+ 25	3
6	Maine-et-Loire	+ 123	4	6	Mayenne	+ 24	9
7	Sarthe	+ 103	5	7	Maine-et-Loire	+ 23	4
8	Loire-Atlantique	+ 102	1	8	Sarthe	+ 23	5
9	Finistère	+ 92	2	9	Loire-Atlantique	+ 17	1
	TOTAL	+ 123			TOTAL	+ 26	

Tableau 3 : La hiérarchie des départements de l'Ouest de la France selon l'évolution de leur population urbaine et de leur taux d'urbanisation entre 1954 et 1999 (classement par ordre décroissant)

Autrement dit, les départements ayant enregistré la plus forte progression du fait urbain au cours de cette seconde moitié du XX^e siècle sont invariablement, depuis un demi-siècle, les moins avancés dans leur processus d'urbanisation (tableau 3). Les Côtes-d'Armor et la Vendée se distinguent ainsi par la plus forte progression du taux d'urbanisation, qui a fait un bon en avant d'une trentaine de points entre 1954 et 1999, et assez logiquement par la plus forte augmentation de la population urbaine, celle-ci ayant approximativement triplé. À l'opposé, la Loire-Atlantique est le département qui a connu la progression la plus faible de son taux d'urbanisation, avec une hausse de dix-sept points seulement, et celui qui a enregistré la seconde plus faible augmentation de sa population urbaine, derrière le Finistère.

On peut donc en conclure que si l'écart entre le taux d'urbanisation des deux régions qui composent l'Ouest français et celui de l'ensemble des régions françaises de province a été réduit de moitié entre 1954 et 1999, cela est dû principalement à la très forte hausse de l'urbanisation dans les départements traditionnellement les moins urbanisés de l'Ouest, comme les Côtes-d'Armor et la Vendée. La réduction des disparités géographiques d'urbanisation de l'Ouest français, qui demeurent néanmoins encore fortes, a donc alimenté en partie le processus de rattrapage en cours sur la situation française.

D – Un semis urbain caractérisé à la fois par une dynamique d'extension et une grande inertie

Le semis urbain de l'Ouest de la France est composé, en 1999, de 294 unités urbaines, dont 126, soit 43 %, sont pérennes depuis 1954. Autrement dit, le nombre de villes recensées en Bretagne et Pays de la Loire a, comme pour la population urbaine, plus que doublé en un demi-siècle. Toutefois, si le semis urbain de l'Ouest de la France s'est enrichi d'un grand nombre de villes apparues au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, l'écrasante majorité de la population urbaine réside dans les unités pérennes depuis 1954. Celles-ci concentrent en effet les quatre cinquièmes des citadins recensés en 1999, car elles sont en moyenne six fois plus peuplées que les unités apparues après 1954 : respectivement 25 625 habitants contre 4 443, le passage statistique d'une commune rurale à la catégorie des unités urbaines touchant des communes de quelques milliers d'habitants seulement. Cette grande inertie dans la répartition de la population urbaine relativise donc l'image de dynamisme

créée par l'extension du semis urbain, ce qui correspond bien à l'idée générale selon laquelle « *les systèmes urbains (présentent) beaucoup d'inerties et de permanences* » (Bruyelle, 1996).

Par ailleurs, la distance aux principales villes détermine assez largement l'apparition de nouvelles unités urbaines, confirmant ainsi la tendance à la stabilité du semis urbain de l'Ouest de la France. Non seulement la grande majorité des unités apparues après 1954 appartient aux aires urbaines des principales villes, mais de surcroît celles qui ont enregistré les plus fortes croissances démographiques sont toutes situées, sans exception, dans la couronne périurbaine d'une préfecture ou d'une ville ayant plus de 50 000 habitants en 1999 (fig. 2 et 5). L'Ouest confirme donc ce que M. Rochefort a pu observer à l'échelle française, à savoir que « *la localisation des petites unités urbaines semble être le facteur déterminant de leurs évolutions contrastées... celles qui se situent dans l'orbite des plus grandes villes (recevant) un impact direct ou indirect qui suffit à provoquer une certaine croissance* » (1995).

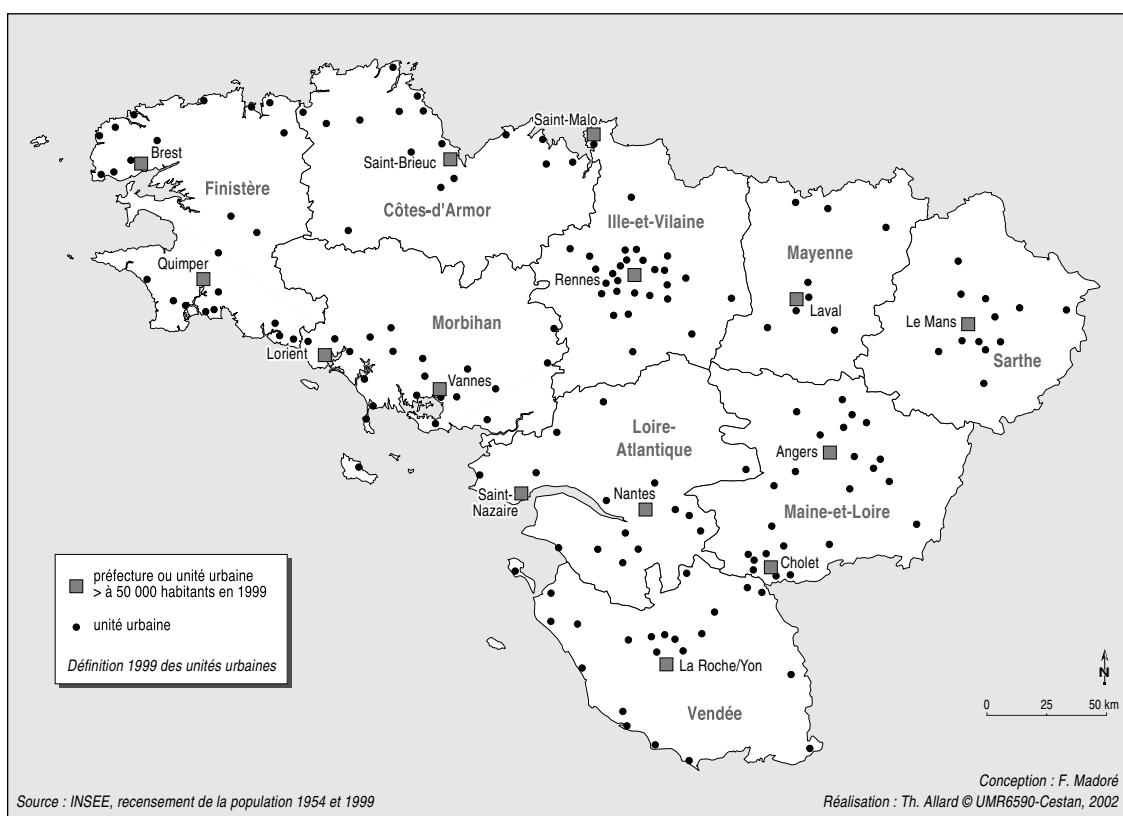


Fig. 2 : Les unités urbaines de l'Ouest de la France apparues après 1954

Dans l'Ouest de la France, c'est autour de Rennes que ce phénomène est le plus spectaculaire. En effet, sur les 28 unités urbaines apparues après 1954 dans le département de l'Ille-et-Vilaine, les quatre cinquièmes, soit 22, sont situées dans un rayon de 20 kilomètres autour de Rennes et appartiennent de ce fait à la couronne périurbaine de ce pôle. Par ailleurs, ces 22 unités urbaines ont toutes enregistré au minimum un doublement de leur population entre 1954 et 1999. Cette vigueur de la périurbanisation autour de Rennes, en générant l'apparition de nombreuses petites villes, explique « *la structuration très particulière de l'espace urbain rennais* », avec « *45 % de la population (vivant) dans les communes périurbaines, contre 20 % en moyenne dans les aires urbaines françaises de province* ». Au total, le dynamisme démographique assez remarquable de cette couronne périurbaine contribue largement à ce que « *Rennes (soit) la troisième des grandes aires urbaines par le rythme de croissance de la population entre 1990 et 1999, derrière Montpellier et Toulouse et devant Nantes* » (Riézou, 2001).

Il est donc clair que la dynamique d'émergence d'unités urbaines dans l'Ouest de la France, au cours de cette seconde moitié du XX^e siècle, s'affranchit difficilement des cadres urbains permanents. Peut-on alors réellement évoquer une dynamique d'extension du semis urbain, si celle-ci est avant tout le reflet de l'aire d'extension géographique, sous l'effet de la périurbanisation, des principales aires urbaines définies par l'INSEE ?

II – LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DES UNITÉS URBAINES

A – Une croissance démographique soumise à un effet de taille et à un effet géographique

1 – La hiérarchisation des taux de croissance 1954-1999 selon la taille des unités urbaines

Afin de mesurer et de comparer, selon leur taille, la croissance des unités urbaines de l'Ouest de la France, nous avons calculé le taux d'évolution des unités pérennes depuis 1954, en privilégiant la méthode de calcul suivante. D'une part, les catégories d'unités urbaines selon la taille ont été définies par référence à leur population à la date initiale, c'est-à-dire en 1954, ce qui permet de travailler sur des échantillons fixes. Cette méthode, empruntée aux travaux de F. Guérin-Pace sur l'évolution de l'urbanisation en France au cours du XIX^e et XX^e siècle, permet ainsi de « pallier le biais relevant du passage des villes dans des classes de taille supérieure » (1993). D'autre part, si les évolutions démographiques calculées par périodes intercensitaires tiennent compte du découpage des unités urbaines effectué lors de chaque recensement, l'analyse globale pour la période 1954-1999 a été réalisée à découpage constant. C'est la délimitation des unités au recensement de 1999 qui a été retenue, afin de privilégier une lecture de ces évolutions qui soit bien le reflet des dynamismes d'évolution de la population, indépendamment des modifications de périmètre.

L'exemple de Lannion, dans les Côtes-d'Armor, permet de bien comprendre l'intérêt, pour la rigueur de l'analyse, de cette option méthodologique. De toutes les unités urbaines pérennes depuis 1954 dans l'Ouest de la France, Lannion est celle qui a enregistré la plus forte croissance démographique au cours de cette seconde moitié du XX^e siècle, sa population ayant plus que quintuplé, passant de 8 821 habitants en 1954 à 48 990 habitants en 1999. En réalité, ce record de croissance s'explique en bonne partie par une extension considérable du périmètre de l'unité urbaine en 1999, avec le passage de deux à treize communes. Or, à périmètre constant, celui de 1999, la croissance démographique devient beaucoup plus modeste, avec un coefficient multiplicateur de 1,65.

L'évolution de la population, entre 1954 et 1999, fait bien ressortir la stricte hiérarchisation des taux de croissance, selon la taille des unités urbaines. Autrement dit, les plus petites unités définies en 1954 ont connu les progressions les plus modestes, tandis que les grandes villes ont enregistré, au contraire, les plus fortes croissances (tableau 4 et fig. 3). Pour les unités comportant moins de 5 000 habitants en 1954, l'évolution démographique n'a été que de + 24 % entre 1954 et 1999, alors que dans le même temps, la croissance a été plus de deux fois et demie supérieure pour les grandes agglomérations : + 79 % pour les quatre qui comptaient, en 1954, un peu plus de 100 000 habitants (Angers, Brest, Le Mans et Rennes) et + 77 % pour Nantes, peuplée de 278 000 habitants au recensement de 1954.

Du fait de cette stricte hiérarchisation des taux de croissance démographique, l'écart de population entre les plus modestes, c'est-à-dire les 67 unités urbaines qui comptaient moins de 5 000 habitants en 1954, et les cinq villes de loin les plus peuplées de l'Ouest depuis au moins un demi-siècle (Angers, Brest, Le Mans, Nantes et Rennes) s'est considérablement renforcé. En 1954, les secondes étaient en moyenne 37 fois plus peuplées que les premières (à périmètre constant, donc selon la délimitation 1999), alors qu'en 1999, l'écart de population est passé à 51.

Cette hiérarchisation des taux d'accroissement urbain n'est guère singulière à l'Ouest de la France. Les travaux de F. Guérin-Pace, qui a observé l'évolution démographique des villes françaises de 1931 à 1990, montrent combien « la population urbaine tend à se concentrer progressivement dans les plus grandes villes » (1993), constat corroboré également par D. Pumain, qui rappelle que « sur le très long terme, les plus grandes villes ont crû en moyenne plus vite » (1994).

	Évolution démographique 1954 à 1999	
--	-------------------------------------	--

Taille des unités urbaines en 1954 (nombre d'habitants)	Évolution démographique 1954 à 1999		Nombre d'unités urbaines
	Taux global en %	Taux annuel moyen en %	
2 000-4 999	+ 29	+ 0,56	67
5 000-9 999	+ 43	+ 0,80	36
10 000-19 999	+ 41	+ 0,77	9
20 000-60 000	+ 65	+ 1,12	9
105 000-120 000	+ 79	+ 1,56	4
280 000 (Nantes)	+ 77	+ 1,51	1
TOTAL	+ 60	+ 1,04	126

Périodes intercensitaires	Taux d'évolution annuel des unités urbaines selon leur taille (nombre d'habitants) en 1954 (en %)						
	2 000 4 999	5 000 9 999	10 000 19 999	20 000 60 000	105 000 120 000	280 000 (Nantes)	TOTAL
1954-1962	+ 0,96	+ 1,05	+ 1,65	+ 2,84	+ 2,82	+ 2,00	+ 2,09
1962-1968	+ 0,81	+ 1,30	+ 1,25	+ 1,82	+ 2,39	+ 2,01	+ 1,76
1968-1975	+ 0,99	+ 1,45	+ 1,42	+ 1,45	+ 1,70	+ 1,62	+ 1,49
1975-1982	+ 0,65	+ 0,47	+ 0,18	+ 0,19	+ 0,19	+ 0,38	+ 0,31
1982-1990	+ 0,16	+ 0,24	- 0,06	+ 0,27	+ 0,29	+ 0,73	+ 0,31
1990-1999	+ 0,23	+ 0,31	+ 0,24	+ 0,38	+ 0,58	+ 1,05	+ 0,51

Tableau 4 : L'évolution démographique entre 1954 et 1999 des unités urbaines pérennes depuis 1954 dans l'Ouest de la France (définition 1999 des unités urbaines)

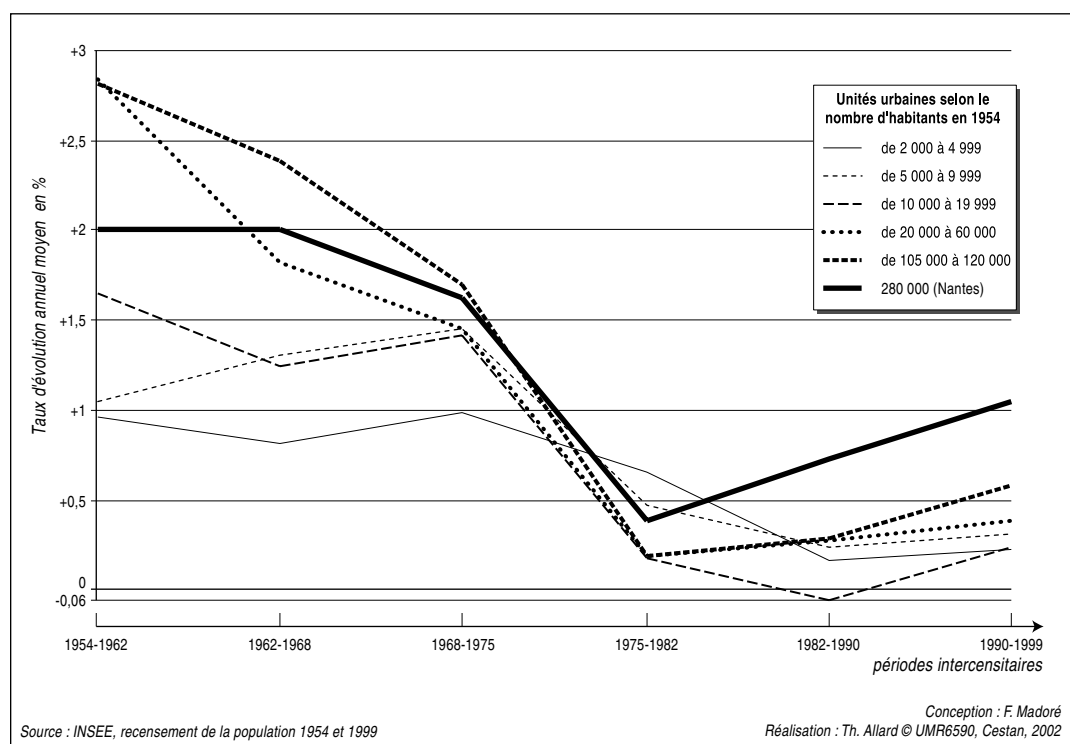


Fig. 3 : Évolution démographique entre 1954 et 1999 des unités urbaines pérennes depuis 1954 dans l'Ouest de la France

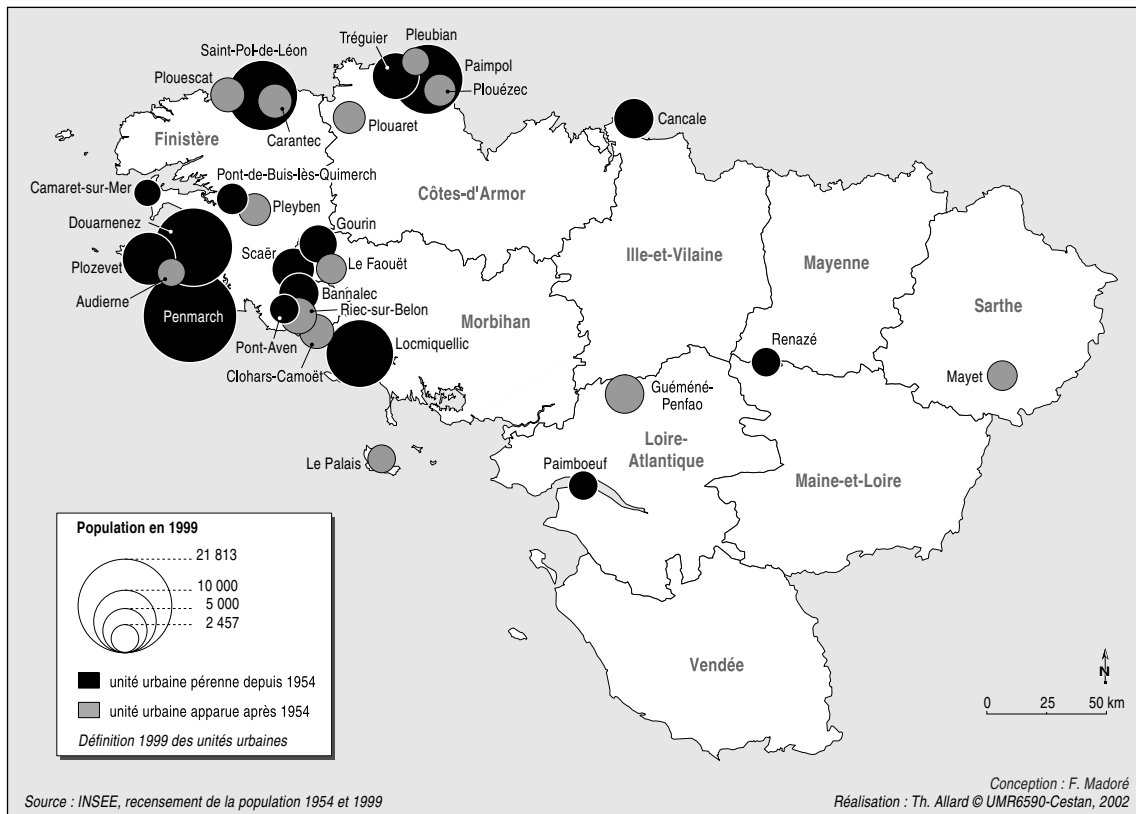


Fig. 4 : Les unités urbaines de l'Ouest de la France dont la population a diminué entre 1954 et 1999

2 – Les variations géographiques des taux de croissance des unités urbaines

Si la comparaison des rythmes d'accroissement démographique selon la taille des unités urbaines en 1954 permet de bien faire ressortir la hiérarchisation des taux de croissance, elle ne permet pas, en revanche, de dégager un éventuel effet géographique dans la détermination de ces rythmes. Étant par nature a-spatiale, cette lecture fait donc abstraction d'éventuelles variations spatiales des taux d'évolution de la population des unités urbaines. Or, ces variations existent, au-delà de l'effet taille de ville que l'on vient de démontrer. En effet, si l'on observe l'évolution démographique entre 1954 et 1999, toujours à découpage constant (celui du dernier recensement), des 126 unités urbaines pérennes depuis 1954, mais aussi des 168 apparues après 1954, la localisation des villes ayant perdu de leur population ou, au contraire, ayant connu les plus fortes hausses est très discriminée géographiquement (tableau 5 ; fig. 4 et 5).

Le Finistère et secondairement les Côtes-d'Armor se distinguent ainsi par l'importance relative des villes dont la population a décliné entre 1954 et 1999, avec respectivement un tiers et un cinquième des unités urbaines définies en 1999, alors que cette proportion est égale ou inférieure à un dixième dans les sept autres départements. Le Finistère et les Côtes-d'Armor rassemblent donc les deux tiers des villes ayant enregistré une perte de substance démographique au cours de la seconde moitié du XX^e siècle dans l'Ouest de la France, dont la moitié pour le seul Finistère. Ce département concentre de surcroît neuf des dix plus fortes baisses de population pour les unités urbaines pérennes depuis 1954⁽¹⁾ et quatre sur dix pour les unités apparues depuis 1954⁽²⁾. De façon concomitante, ces deux départements ont la plus faible proportion de villes ayant enregistré au minimum un doublement de leur population entre 1954 et 1999, avec respectivement un dixième et un vingtième des unités définies en 1999, contre un quart pour l'ensemble de l'Ouest de la France.

À l'inverse, l'Ille-et-Vilaine se singularise par un nombre record de villes dont la population a, au minimum, doublé au cours de cette période : 61 % des unités urbaines définies en 1999, alors qu'aucun autre département ne dépasse la barre des 30 %. Ce département regroupe donc un tiers des

villes ayant multiplié au moins par deux leur population au sein de l'Ouest français entre 1954 et 1999. Fort logiquement, parmi les unités urbaines pérennes depuis 1954 dont la population a doublé au minimum, trois sur neuf sont en Ille-et-Vilaine⁽³⁾, cette proportion s'élevant même à sept sur dix parmi les villes apparues depuis 1954⁽⁴⁾.

Rang	Départements	Unités urbaines définies en 1999	
		effectif	effectif en %
1	Finistère	47	15
2	Côtes-d'Armor	26	5
3	Morbihan	36	4
4	Loire-Atlantique	28	2
5	Mayenne	15	1
6	Sarthe	25	1
7	Ille et-Vilaine	41	1
8	Maine-et-Loire	41	
9	Vendée	35	
	TOTAL	294	29

Rang	Départements	Unités urbaines définies en 1999	
		effectif	effectif en %
1	Ille-et-Vilaine	41	25
2	Vendée	35	10
3	Mayenne	15	4
4	Morbihan	36	8
5	Sarthe	25	5
6	Maine-et-Loire	41	8
7	Loire-Atlantique	28	4
8	Finistère	47	5
9	Côtes-d'Armor	26	1
	TOTAL	294	70

Tableau 5 : La hiérarchie des départements de l'Ouest de la France selon la proportion d'unités urbaines dont la population a diminué ou doublé entre 1954 et 1999 (classement par ordre décroissant)

B – L'évolution des cycles de croissance démographique selon les périodes intercensitaires depuis 1954

Si globalement, tout au long de cette seconde moitié du XX^e siècle, les taux de croissance des villes de l'Ouest de la France sont nettement hiérarchisés selon la taille des unités urbaines en 1954, cette règle varie selon les périodes intercensitaires (tableau 4). En effet, l'évolution diachronique permet de bien faire ressortir quatre périodes :

1 – La hiérarchisation des taux de croissance entre 1954 et 1968

Au cours de la période 1954-1968, la discrimination des taux de croissance démographique des unités urbaines de l'Ouest de la France selon leur taille laisse entrevoir deux groupes très distincts, selon un principe de hiérarchisation des taux en rapport direct avec la taille des villes. Le premier groupe, qui comprend les trois strates les plus peuplées en 1954 (plus de 20 000 habitants), est composé des unités qui enregistrent les rythmes d'accroissement annuel de leur population les plus rapides : + 2,61 % entre 1954 et 1962 et + 2,11 % entre 1962 et 1968. *A contrario*, le second groupe rassemble les villes les plus petites, celles qui comptaient moins de 20 000 habitants en 1954, et dont les taux sont inférieurs de moitié : + 1,15 % entre 1954 et 1962 et + 1,10 % entre 1962 et 1968.

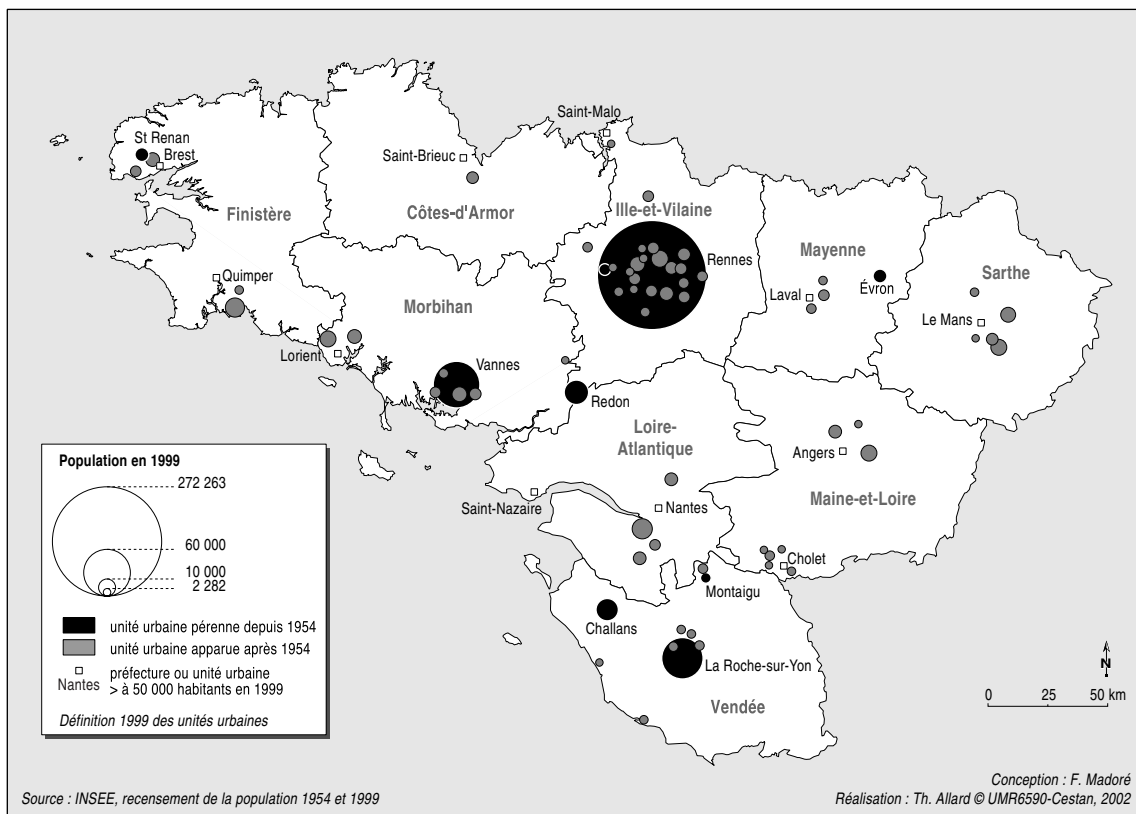


Fig. 5 : Les unités urbaines de l'Ouest de la France dont la population a au minimum doublé entre 1954 et 1999

Le solde migratoire s'avère le plus discriminant pour expliquer ces différences de taux d'accroissement. Entre 1954 et 1962, le taux d'évolution annuel moyen dû au solde migratoire est quatre fois plus élevé dans les unités urbaines qui comptaient plus de 20 000 habitants en 1954, par rapport à celles qui n'atteignaient pas ce seuil (+ 1,44 % contre + 0,37 %). Entre 1962 et 1968, la différence s'atténue mais varie encore du simple au double (+ 0,99 % contre + 0,44 %).

2 – L'altération du principe de hiérarchisation des taux de croissance entre 1968 et 1975

Ce principe de hiérarchisation des taux d'évolution démographique selon la taille des villes est encore en vigueur au cours de la période 1968-1975, mais de façon altérée. En effet, si l'observation des taux de croissance permet toujours de discriminer les unités urbaines en deux groupes, la limite n'est plus à 20 000 habitants mais à 5 000, et la différence de rythme de croissance entre ces deux groupes est atténuée.

D'une part, entre les différentes strates qui comptaient plus de 5 000 habitants en 1954, les taux sont devenus très homogènes (de + 1,42 % à + 1,70 %), étant donné à la fois la décélération de la croissance démographique des unités urbaines supérieures à 20 000 habitants, le maintien du rythme d'accroissement pour celles ayant entre 10 000 et 20 000 habitants et la légère accélération de la croissance pour celles qui rassemblaient entre 5 000 et 10 000 habitants. Les moyennes et grandes villes n'ont donc plus l'apanage des plus fortes croissances démographiques. D'autre part, si ces unités urbaines comptant plus de 5 000 habitants en 1954 croissent plus rapidement que celles qui se situent en-deçà de ce seuil, l'écart se réduit : le rapport entre les deux taux annuels moyens n'est plus que de 1,5, avec + 1,56 % contre + 0,99 %.

Enfin, confirmant l'altération du principe de hiérarchisation due à la réduction des écarts et à la tendance à l'homogénéisation des taux de croissance, le solde migratoire n'est plus guère discriminant : il est quasiment identique entre les deux groupes d'unités urbaines discriminées par le taux d'accroissement démographique, puisqu'il s'élève à + 0,39 % pour celles comptant moins de

5 000 habitants en 1954 et à +0,43 % pour celles qui dépassaient ce seuil. Autrement dit, les différenciations de solde naturel ont pris le relais pour discriminer désormais les taux de croissance, l'excédent des naissances sur les décès étant deux fois plus élevé dans les villes atteignant ou dépassant, en 1954, 5 000 habitants.

3 – La déhiérarchisation des taux de croissance entre 1975 et 1982

L'altération du principe de hiérarchisation des taux d'accroissement démographique observée pour les villes de l'Ouest de la France entre 1968 et 1975 ouvre sur une période tout à fait exceptionnelle, marquée par la déhiérarchisation des taux de croissance entre 1975 et 1982. Au cours de ces sept années, ce sont les plus petites unités urbaines, c'est-à-dire celles qui comptaient moins de 10 000 habitants en 1954, mais de façon encore plus nette celles qui en avaient moins de 5 000, qui croissent le plus rapidement. Certes, leur rythme d'accroissement est inférieur à ce qu'il était précédemment, mais comme la croissance des unités qui rassemblaient plus de 10 000 habitants en 1954 s'est effondrée, ces petites villes apparaissent en tête de la hiérarchie des taux d'évolution démographique.

Ainsi, les unités urbaines dont la population était comprise entre 2 000 et 5 000 habitants en 1954 croissent au rythme annuel moyen de +0,65 % et celles de la strate supérieure (5 000 à 10 000 habitants) au rythme de +0,47 %. Ces taux sont sans doute loin de dessiner une courbe d'évolution de nature exponentielle, mais ils n'en sont pas moins nettement supérieurs à ceux enregistrés par les villes de plus grande dimension, marquées globalement par l'atonie démographique : +0,18 % à +0,19 % pour celles qui comptaient entre 10 000 et 120 000 habitants en 1954 et +0,38 % pour l'agglomération de Nantes. Ce principe de déhiérarchisation des taux de croissance démographique selon la taille des unités urbaines n'est guère singulier à l'Ouest de la France, puisqu'il opère également à l'échelle du pays. En effet, « *la vague de croissance très vigoureuse des villes les plus peuplées, décelable dès les années cinquante, atteint ensuite les villes de 10 000 à 50 000 habitants, pour, à la fin des années soixante-dix, faire sentir ses effets sur celles de moins de 10 000 habitants* » (Jouve et al., 1994).

À la déhiérarchisation des taux d'évolution de la population correspond une déhiérarchisation des soldes migratoires, tandis que le solde naturel reste toujours discriminé hiérarchiquement. En effet, le bilan migratoire n'est positif, désormais, que dans les unités urbaines qui comptaient moins de 5 000 habitants en 1954. En revanche, il est nettement négatif pour celles qui concentraient plus de 20 000 habitants.

4 – Une nouvelle phase de hiérarchisation des taux de croissance depuis 1982

Cette phase de déhiérarchisation des taux d'accroissement démographique n'a été qu'une courte parenthèse, car depuis 1982, et de façon encore plus évidente au cours de la dernière période intercensitaire, la hiérarchisation des taux est de nouveau à l'ordre du jour. Toutefois, cette quatrième période n'est pas la stricte reproduction de la période 1954-1968, pour au moins deux raisons.

D'une part, l'opposition la plus nette est désormais entre d'un côté un groupe composé principalement de l'agglomération nantaise puis secondairement des quatre principales villes de l'Ouest (Angers, Brest, Le Mans et Rennes) et, de l'autre, un second groupe rassemblant les 121 unités urbaines dont la population, en 1954, était inférieure à 60 000 habitants. En effet, quelle que soit la décennie considérée, la croissance de l'agglomération nantaise est deux fois plus rapide que celle enregistrée en moyenne par les quatre autres grandes villes de l'Ouest (celles qui comptaient un peu plus de 100 000 habitants en 1954), et entre trois à quatre fois plus rapide que la croissance démographique des unités urbaines de plus petite dimension, dont les taux d'accroissement sont faibles. En réalité, une césure nette apparaît au sein du groupe des quatre villes qui composent le second niveau du semis urbain, puisque si Brest et Le Mans stagnent peu ou prou, Angers et Rennes progressent en revanche rapidement, à un rythme proche de celui enregistré par l'agglomération nantaise. Au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle, il y a donc bien, de façon concomitante, une accélération importante de la croissance démographique des principales unités urbaines de l'Ouest de la France, particulièrement marquée pour la plus grande d'entre elles, Nantes mais aussi pour Angers et Rennes, et un ralentissement de cette croissance pour les plus petites villes, qui rentrent donc dans le rang.

D'autre part, le solde naturel s'avère désormais plus discriminant que le solde migratoire pour expliquer la hiérarchisation des taux d'accroissement selon la taille des villes. En effet, les variations de l'excédent naturel sont strictement hiérarchisées, de façon encore plus évidente entre 1990 et 1999

que lors de la période intercensitaire précédente : d'un taux égal ou proche de zéro pour les villes ayant moins de 20 000 habitants en 1954, on passe à un taux annuel moyen de + 0,37 % pour la strate 20 000 à 60 000 habitants, puis à un peu plus de + 0,60 % au-delà. En revanche, les variations du solde migratoire sont assez peu hiérarchisées. Autrement dit, si les principales agglomérations de l'Ouest de la France apparaissent de nouveau en tête de la hiérarchie pour le taux d'accroissement démographique des unités urbaines, c'est principalement du fait de la jeunesse de leur population, ce qui leur permet de dégager un excédent naturel important.

III – L'ÉVOLUTION DE L'URBANISATION : QUELQUES HYPOTHÈSES EXPLICATIVES

En prenant appui sur la littérature scientifique, nous souhaiterions, pour clore cette analyse descriptive des rythmes d'évolution de l'urbanisation dans l'Ouest de la France au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, mettre en avant quelques hypothèses explicatives susceptibles d'éclairer, au moins partiellement, les évolutions décrites. Un double jeu d'hypothèses va être exploré, empruntant à la géographie économique : le premier articule développement industriel et croissance urbaine, tandis que le second décrypte les liens tissés entre cycles urbains et cycles économiques.

A – L'interdépendance entre industrialisation tardive et forte croissance urbaine récente

Le rattrapage en cours du taux d'urbanisation de l'Ouest sur les régions françaises de province est un processus assez largement déterminé par les transformations de la base économique régionale. Le mouvement d'industrialisation initié à partir du XIX^e siècle n'ayant guère touché l'Ouest que de façon très ponctuelle, comme dans l'estuaire de la Basse-Loire ou dans l'isolat du Choletais (Chauvet, 1987), la concentration urbaine y est restée, pendant longtemps, relativement contenue. À l'inverse, la forte croissance urbaine observée après la Seconde Guerre mondiale semble aller de pair, au moins partiellement, avec un phénomène de rattrapage industriel puis tertiaire. De nombreux auteurs soulignent ainsi l'influence décisive de la décentralisation industrielle des années cinquante à soixante-dix sur la croissance urbaine de l'Ouest, sachant que cette région a été l'une des principales bénéficiaires de cette politique, puisque « *le quart des primes et des aides apportées à la décentralisation ont été payées dans l'Ouest* » (Estienne, 1978). Ainsi, « *les décentralisations ont beaucoup contribué à la rapide croissance des agglomérations de l'Ouest, des années cinquante aux années soixante-dix* » (Jeanneau, Allain et Baudelle, 1996), ce que confirme P.-Y. Le Rhun à propos de la Bretagne : « *le mouvement de décentralisation industrielle devient un facteur déterminant* » de « *l'explosion urbaine des années cinquante et soixante-dix* » (Le Rhun, 1994).

Toutefois, si l'essor industriel de l'Ouest au cours de la seconde moitié du XX^e siècle est en partie la conséquence de la politique de décentralisation industrielle, n'oublions pas qu'il est également le fruit d'un développement endogène assez remarquable, reposant en particulier sur la mise en place d'un complexe agro-alimentaire directement issu du milieu local (Canevet, 1992 ; Phlipponneau, 1993). Or, ce complexe, l'un des plus puissants de France, a joué un rôle déterminant dans le développement de nombreuses petites villes. Bien évidemment, si la progression de l'industrialisation est souvent mise en exergue pour expliquer la forte croissance urbaine des dernières décennies dans l'Ouest, le développement tertiaire a également favorisé cette croissance, tout particulièrement à partir de la décennie soixante-dix. À titre d'exemple, R. Allain observe, à propos de la Bretagne, combien « *à partir du milieu des années soixante-dix, les villes doivent essentiellement leur croissance au développement de l'emploi de services* » (Le Rhun, 1994).

Enfin, l'observation fine de l'évolution de l'emploi industriel semble confirmer l'existence d'un lien relativement ténu, mais non exclusif, entre l'industrialisation et l'urbanisation. Ainsi, M. Phlipponneau, en étudiant l'évolution de l'emploi industriel entre 1982 et 1990 en Bretagne, montre bien comment « *une ligne Saint-Malo-Auray semble séparer une Bretagne orientale où se poursuit une nette expansion industrielle et un secteur occidental où les activités développées pendant la période précédente connaissent des difficultés* » (1993). Or, cette ligne oppose de façon tranchée l'Ille-et-Vilaine et ses villes particulièrement dynamiques démographiquement aux Côtes-d'Armor et au Finistère, qui concentrent les deux tiers des unités urbaines ayant enregistré une perte de substance démographique au cours de la seconde moitié du XX^e siècle dans l'Ouest français. Il est sans doute difficile de ne voir dans cette concordance qu'une relation purement fortuite et ne pas supposer, au minimum, l'existence d'un rapport au moins partiel de causalité.

B – La relation entre cycles urbains et cycles économiques

L'alternance de phases de hiérarchisation et de déhiérarchisation des taux de croissance démographique des unités urbaines de l'Ouest, en synchronie avec celle observée en France, n'est pas sans lien avec la succession de cycles économiques d'innovation et de diffusion. Les sociétés développées du monde contemporain présentent en effet la particularité d'évoluer selon un mode cyclique, cycles rythmés par l'alternance de phases d'innovations techniques, caractérisant de brusques bouleversements de l'économie, et ensuite de périodes de diffusion ou de développement à plus large échelle de ces innovations. Les implications spatiales de cette théorie des cycles rythmant l'économie capitaliste ne sont pas négligeables, comme l'a montré T. Hägerstrand (1952), et peuvent rendre compte pour une part plus ou moins importante des différentiels de croissance démographique enregistrés entre les villes.

Ainsi, la période des Trente Glorieuses est une phase de large diffusion du modèle fordiste et de la société de consommation, ce qui s'accompagne d'une déconcentration du secteur industriel et tertiaire. Ce processus est largement à l'origine d'un mouvement « *d'ubiquité de la poussée d'urbanisation* » (Burgel, 1985), qui va progressivement innover l'ensemble des strates urbaines selon un schéma descendant, favorisant alors le passage à la déhiérarchisation des taux de croissance des villes selon leur taille.

Toutefois, « *la reprise de croissance qui a touché les grandes villes dès les années quatre-vingt correspond à une nouvelle phase de développement d'innovations technologiques (information, communication)* » (Sztokman, 1998), symbolisant le passage à une économie qualifiée de post-fordiste, prenant forme autour d'un processus d'accumulation flexible (Benko, 1990) et d'une économie d'archipel (Veltz, 1996). Dans ce contexte renouvelé, « *les sélections géographiques opérées par les activités nouvelles ont favorisé les grandes villes... La diffusion spatiale de l'innovation télématique et informatique, qui soutient aujourd'hui la croissance tertiaire, emprunte très largement les canaux de la hiérarchie urbaine. L'avance provisoire des grandes villes est certaine* » (Pumain et al., 1990). Les travaux conduits par F. Damette et J. Scheibling sur les niveaux de l'armature urbaine française nous éclairent sur l'articulation entre cycle d'innovation technologique et principe de hiérarchisation de la croissance urbaine, en faisant ressortir nettement la hiérarchie sociale du territoire (1994 et 1995). Aux villes petites, moyennes et au monde rural les tâches d'exécution, représentées par la production de biens matériels, aux grandes villes les fonctions de commandement, d'organisation du territoire et les activités les plus innovantes, symbolisées par la reproduction élargie, l'intermédiation et le taux d'encadrement de la base socio-économique.

Or, cette nette hiérarchisation socio-spatiale a deux conséquences. D'une part, elle génère, dans un modèle d'économie post-fordiste, un double mouvement de métropolisation, « *processus qui conduit une ville à perdre des actifs au profit d'une ville plus importante* », et de « *métropolisation, qui est la concentration des emplois dans de très grandes villes* » (Julien, 1994-1 et 1995). J. Fache montre bien, à travers son analyse des activités de haute technologie, comment le processus en cours de métropolisation au sein de l'agglomération nantaise contribue au dynamisme de cette métropole, qui « *est en train d'engendrer une zone de vide autour d'elle* » (2000 et 2001). D'autre part, et de façon concomitante, cette hiérarchisation des fonctions au sein du territoire favorise une polarisation de plus en plus affirmée de la croissance démographique française sur un petit nombre de grandes villes, celles qui précisément rassemblent le maximum d'emploi dit stratégique, dont « *le rôle sur l'économie est de plus grande ampleur qu'auparavant* » (Julien, 1994-2). L'INSEE a ainsi calculé que sur la période 1990-1999, onze aires urbaines parmi les plus peuplées, dont celle de Nantes et de Rennes pour l'Ouest, suffisent à rendre compte de la moitié de l'accroissement de la population de la France (Julien, 2001).

Conclusion

L'analyse de la croissance urbaine n'est pas réductible à sa seule dimension économique, puisque d'autres facteurs historiques, géographiques, politiques ou sociaux peuvent également interférer à des degrés divers. Par exemple, l'effet taille d'unité urbaine est trop réducteur pour expliquer dans leur globalité les rythmes de croissance urbaine. Certes, cet effet est puissant, du moins à l'échelle macro, car il est commandé par les dynamiques de l'emploi et l'alternance de cycles économiques innovateurs

ou diffuseurs. Cependant, il doit composer avec de nombreux facteurs locaux, qui peuvent soit amplifier, soit contrecarrer son impact, comme le rappelle P. Bruyelle : « *les stratégies locales, le rôle des initiatives et des décideurs locaux ont toujours joué un rôle perturbateur non négligeable, par rapport à d'autres facteurs de hiérarchisation* » (1996). Ces rythmes dépendent donc également du dynamisme des acteurs locaux, qu'il s'agisse d'édiles municipaux ou de chefs d'entreprise, du niveau de formation de la main-d'œuvre, de la situation et de l'accessibilité de la ville, des aménités multiples (naturelles, culturelles, festives...) qu'elle est susceptible d'offrir. Bref, c'est l'ensemble de ces facteurs locaux, dont seuls les principaux ingrédients sont présentés ici, qui compose, avec les forces macro-économiques largement à l'origine du processus de hiérarchisation ou de déhiérarchisation des taux de croissance des unités urbaines selon leur taille, un cocktail original commandant l'évolution démographique d'une ville.

Notes

1 - Audierne (- 32 %) ; Scaër (- 26 %) ; Pont-de-Buis-lès-Quimerch (- 24 %) ; Camaret-sur-Mer (- 22 %) ; Douarnenez (- 20 %) ; Pont-Aven (- 17 %) ; Bannalec (- 10 %) ; Saint-Pol-de-Léon (- 7 %) ; Penmarch (- 7 %).

2 - Plouzvet (- 27 %) ; Pleyben (- 13 %) ; Plouescat (- 10 %) ; Riec-sur-Belon (- 4 %).

3 - Redon (+ 109 %) ; Rennes (+ 110 %) ; Saint-Renan (+ 128 %).

4 - Combourg (+ 408 %) ; Betton (+ 433 %) ; Vern-sur-Seiche (+ 446 %) ; La Chapelle-des-Fougeretz (+ 470 %) ; Le Rheu (+ 489 %) ; Chavagne (+ 611 %) ; Thorigné-Fouillard (+ 1 908 %).

Bibliographie

BARRÈRE P. et CASSOU-MOUNAT M., 1980. *Les villes françaises*. Paris, Masson, 255 p.

BENKO G.-B., 1990. *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*. Paris, L'espace européen, 396 p.

BRUYELLE P., 1996. La dynamique de l'urbanisation. In Wackermann G. (dir.), *L'aménagement du territoire français hier et demain*. Paris, Sedès, pp 91-111.

BURGEL G., 1985. Urbanisation des hommes et des espaces. In Duby G. (dir.), *Histoire de la France urbaine*. Paris, Seuil, pp 133-229.

CANEVET C., 1992. *Le modèle agricole breton*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 397 p.

CHAUVET A., 1987. *Porte Nantaise et Isolot Choletais. Essai de géographie régionale*. Maulévrier, éd. Hérault, 270 p.

CHAVOUET J.-M. et FANOUILLET J.-C., 2000. Forte extension des villes entre 1990 et 1999. *INSEE Première*, n° 707.

LE RHUN P.-Y (dir.), 1994. *Géographie et aménagement de la Bretagne*. Morlaix, Skol Vreizh, 240 p.

DAMETTE F., 1994. *La France en villes*. Paris, La documentation Française, 271 p.

DAMETTE F. et SCHEIBLING J., 1995. *La France. Permanences et mutations*. Paris, Hachette, 255 p.

ESTIENNE P., 1978. *La France. 2. De l'Atlantique aux Vosges*. Paris, Masson, 215 p.

FACHE J., 2000. Haute technologie, diffusion et métropolisation de la région nantaise. *Cahiers Nantais*, n° 53, pp 15-25.

FACHE J., 2001. Structure du système productif et géographie de l'emploi. *Hommes et Terres du Nord*, n° 1, pp 11-16.

GUÉRIN-PACE F., 1993. *Deux siècles de croissance urbaine. La population des villes françaises de 1831 à 1990*. Paris, Anthropos, 205 p.

HÄGERSTRAND T., 1952. The propagation of innovation waves. *Lund Studies in Geography*, série B, n° 4, pp 3-19.

JEANNEAU J., ALLAIN R. et BAUDELLE G., 1996. La France de l'Ouest. In Wackermann G. (dir.), *L'aménagement du territoire français hier et demain*. Paris, Sedès, pp 319-333.

JOUVE A., STRAGIOTTI P. et FABRIÈS-VERFAILLIE M., 1994. *La France des villes. Le temps des métropoles ?* Paris, Bréal, 313 p.

JULIEN P., 1994. La métropolisation des emplois. *INSEE Première*, n° 349.

JULIEN P., 1994. Les "fonctions stratégiques" dans cinquante villes de France. *INSEE Première*, n° 300.

JULIEN P., 1995. La "métropolisation" des actifs structure le territoire. *Économie et Statistique*, n° 290, pp 33-49.

JULIEN P., 2001. Les grandes villes françaises étendent leur influence. *INSEE Première*, n° 766.

LE GLÉAU J.-P., PUMAIN D. et SAINT-JULIEN T., 1996. Villes d'Europe : à chaque pays sa définition. *Économie et Statistique*, n° 294-295, pp 9-23.

LE JEANNIC T., 1996. Une nouvelle approche territoriale de la ville. *Économie et Statistique*, n° 294-295, pp 25-45.

- PHILIPPONNEAU M., 1993. *Le modèle industriel breton 1950-2000*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 419 p.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. et FERRAS R., 1990. *Géographie universelle. France, Europe du Sud*, (ss. dir. R. Brunet). Paris/Montpellier, Hachette/Reclus, 479 p.
- PUMAIN D., 1994. La dynamique des systèmes de villes. *Le Courrier du CNRS*, n° 81, pp 13-14.
- RIÉZOU G., 2001. Aires urbaines bretonnes en 1999. *Octant*, n° 86, pp 15-18.
- ROCHEFORT M., 1995. *Dynamique de l'espace français et aménagement du territoire*. Paris, L'Harmattan, 138 p.
- SZTOKMAN N., 1998. *Population et société françaises*. Paris, Dunod, 128 p.
- VELTZ P., 1996. *Mondialisation, villes et territoires*. Paris, Presses universitaires de France, 262 p.